



Recensement des projets d'acquisition dans le cadre de MoëBUS



Le programme MoëBUS s'inscrit dans la thématique Transport et a pour objectif de lutter pour la réduction des polluants atmosphériques à travers le développement de la mobilité électrique. Il vise à **accélérer la conversion des flottes de transports collectifs vers des véhicules à faibles émissions en prenant en charge une partie des surcoûts à l'achat d'autobus électriques.**

La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement a rendu possible la délivrance de certificats d'économie d'énergie (CEE) dans le cadre de la participation financière à des programmes liés à la maîtrise de la demande en énergie.

Ainsi, l'article L.221-7 du Code de l'Énergie prévoit que la contribution à des programmes d'information, de formation et d'innovation favorisant les économies d'énergie, ou portant sur la mobilité économe en énergies fossiles, peut donner lieu à la délivrance de CEE.

C'est dans ce cadre que l'arrêté du 21 décembre 2018 (publié au JORF du 30 décembre 2018), portant validation de plusieurs programmes CEE, instaure le programme PRO-INNO-10- MoëBUS à compter du 31 décembre 2018. Ce programme a été doté d'une enveloppe de 36 millions d'euros et est à destination des collectivités, leurs opérateurs ainsi que les sociétés privées.

Initialement prévu jusqu'à la fin de l'année 2020, le programme est prolongé jusqu'au 31 décembre 2021 selon l'arrêté du 4 mai 2020 portant création et reconduction de programmes CEE. Toutefois, l'enveloppe budgétaire restant la même, le programme continuera de prendre en charge les projets d'acquisition dans l'ordre d'arrivée des dossiers jusqu'à épuisement de l'enveloppe.

Après une année 2020 difficile; beaucoup de retards et d'annulations de projets, Vertigo lance une campagne de recensement des projets d'acquisition d'autobus électriques. Ce recensement permettra à Vertigo d'étudier l'avancement des projets en cours et à venir, d'organiser leur traitement, d'étudier et compiler les futurs projets d'acquisition et de renouvellement des flottes des AOM pour soumettre si cela est pertinent un nouveau projet au Ministère de la Transition Ecologique.

Ce document n'engage Vertigo à aucune prise en charge au titre du programme existant. Il pourra également permettre à Vertigo d'orienter vers les aides les plus adaptées aux projets d'acquisition.

Afin d'évaluer au mieux les besoins, différents renseignements vous sont demandés dans la suite de ce document :

- **L'identité du Demandeur**, c'est-à-dire l'entité qui passe commande des autobus et qui devrait déposer un dossier de demande d'aide. Il peut s'agir de l'AOM ou de l'opérateur dans le cas d'un achat indirect pour l'exploitation d'un réseau de transports.
- **L'identité de la Collectivité/AOM** demandeuse ou pour laquelle les bus sont déployés. La collectivité qu'elle soit une ville, une métropole, une communauté d'agglomération doit être identifiée dans le cadre du programme.
- Une **description des projets d'acquisition** et de renouvellement des flottes d'autobus électriques pour les prochaines années (2021 à 2024).

Identité du demandeur de l'aide/acquéreur des autobus :

Type d'entité (opérateur, AOM, etc.) :

Nom du contact :

Prénom du contact :

Poste :

Email :

Téléphone :

Description des projets d'acquisition 2021-2024

- Projets d'acquisition 1
- Identité de la Collectivité/AOM qui aura l'usage des bus – si différente du demandeur :

Année ou période estimée de commande	Ex : 2021
Nombre total de bus achetés sur l'année	
Nombre de bus thermiques	
Nombre de bus hybrides	
Nombre de bus électriques	Minibus : Midibus : Standards : Articulés : Renouvellement/remplacement Nouvelle Ligne
	Description du projet (zone, territoire, ligne) :
Nombre de bus biocarburants	
Nombre de bus gaz	
Nombre de bus hydrogènes	

- Projets d'acquisition 2
- Identité de la Collectivité/AOM qui aura l'usage des bus – si différente du demandeur :

Année ou période estimée de commande	Ex : 2022
Nombre total de bus achetés sur l'année	
Nombre de bus thermiques	
Nombre de bus hybrides	
Nombre de bus électriques	Minibus : Midibus : Standards : Articulés : Renouvellement/remplacement Nouvelle Ligne
	Description du projet (zone, territoire, ligne) :
Nombre de bus biocarburants	
Nombre de bus gaz	
Nombre de bus hydrogènes	

- Projets d'acquisition 3
- Identité de la Collectivité/AOM qui aura l'usage des bus – si différente du demandeur :

Année ou période estimée de commande	Ex : 2023
Nombre total de bus achetés sur l'année	
Nombre de bus thermiques	
Nombre de bus hybrides	
Nombre de bus électriques	Minibus : Midibus : Standards : Articulés : Renouvellement/remplacement Nouvelle Ligne
	Description du projet (zone, territoire, ligne) :
Nombre de bus biocarburants	
Nombre de bus gaz	
Nombre de bus hydrogènes	

- Projets d'acquisition 4
- Identité de la Collectivité/AOM qui aura l'usage des bus – si différente du demandeur :

Année ou période estimée de commande	Ex : 2024
Nombre total de bus achetés sur l'année	
Nombre de bus thermiques	
Nombre de bus hybrides	
Nombre de bus électriques	Minibus : Midibus : Standards : Articulés : Renouvellement/remplacement Nouvelle Ligne
	Description du projet (zone, territoire, ligne) :
Nombre de bus biocarburants	
Nombre de bus gaz	
Nombre de bus hydrogènes	

Autres précisions ou autres projets :